

[ORANGE] AVRIL : Réalité d'une épargne durable au regard des évolutions réglementaires ! Dynamis solidaire ou une dynamique durable en résilience !

ÉDITO

Pour y voir clair sur ce magma réglementaire et éviter le greenbashing ?

Le dérèglement climatique avec ses effets visibles sur nombre de géographies et les préoccupations sociétales renforcent l'aspiration collective à agir pour une économie plus durable et plus inclusive. Cela se traduit dans les choix de placements financiers par le besoin d'investissements durables et porteurs d'impacts. Pour autant, il n'est pas aisé de s'y retrouver parmi les réglementations et c'est bien le but des labels de guider les investisseurs dans leurs choix.

Si avec la SFDR, les investisseurs pourront comparer les impacts de chaque investissement et les sociétés de gestion qui ont le meilleur process ESG seront mises en avant par le process SFDR. Il nous semblait nécessaire de vous donner une image simplifiée de la CSRD et du label ISR.

Compte tenu de la publication pour la première fois de l'état de durabilité par Orange en application de la directive CSRD, nous vous présentons cette actualité qui méritera d'être approfondie. Engagée dans une épargne durable, grâce à la labellisation des fonds ISR ou CIES du PEG et du PERCOL, la CFDT chez Orange se doit de vous faire un retour sur ses ambitions avec un éclairage sur le fonds

DYNAMIS par Arnaud Vilain, président de ce conseil de surveillance.



Nadia Zak Calvet
Présidente du conseil de surveillance du FCPE DA,
Déléguée Syndicale Centrale adjointe Cfdt, en charge de l'épargne salariale

ÉDITO

Pour y voir clair sur ce magma réglementaire et éviter le greenwashing ?

Le dérèglement climatique avec ses effets visibles sur nombre de géographies et les préoccupations sociales renforçant l'aspiration collective à agir pour une économie plus durable et plus inclusive. Cela se traduit dans les choix de placements financiers par le besoin d'investissements durables et porteurs d'impacts. Pour autant, il n'est pas aisé de s'y retrouver parmi les réglementations et c'est bien le but des labels de guider les investisseurs dans leurs choix.

Si avec le **SFDK**, les investisseurs pourront comparer les impacts de chaque investissement et les sociétés de gestion qui ont le meilleur process ESG seront mises en avant par le process SFDK, il nous semblait nécessaire de vous donner une image simplifiée de la CSRD et du label ISR.

Compte tenu de la publication pour la première fois de l'état de durabilité par Orange en application de la directive CSRD, nous vous présentons cette actualité qui méritera d'être approfondie. Engagée dans une épargne durable, grâce à la labellisation des fonds ISR ou CSIS du PEG et du PERCOL, la CSDI chez Orange se dote de vous faire un retour sur ses ambitions avec un éclairage sur le fonds DYNAMIS par Arnaud Vilain, président de ce conseil de surveillance.

Au sommaire :

- Réglementation, évolution CSRD et label ISR
- Actualités du Fonds Dynamis Solidaire IS
- À savoir sur l'épargne salariale
- Conférence - Débats

(Toutes les infos dans documents)

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !



[S3C Cfdt TELECOMS PRESTATAIRES](#)



[S3C Télécoms prestataires IDF](#)



[s3ctelecomsprestatairesidf](#)



[S3C Télécoms Prestataires IDF](#)



[s3telecomsprestatairesidf](https://www.s3telecomsprestatairesidf.fr)



[S3CTélécomsPrestatairesIDF](https://www.S3CTélécomsPrestatairesIDF.fr)

Documents

[AVRIL : Réalité d'une épargne durable au regard des évolutions réglementaires !](#)

[Dynamis solidaire ou une dynamique durable en ré](#)